

Info-toxico

Mauricie/Centre-Du-Québec

Avril 2004

Vol. 16 N° 1

BULLETIN D'INFORMATION *

Centre de Réadaptation Domrémy Mauricie/Centre-du-Québec

Réflexions sur le rôle des grands-parents auprès des adolescents qui abusent de drogue

Après avoir œuvré pendant plus de trente ans comme travailleur social au Centre Domrémy Mauricie/Centre-du-Québec et étant moi-même devenu grand-père, la question du rôle des grands-parents lorsqu'un de leurs petits-enfants consomme des drogues s'est imposée tout naturellement à mon esprit, puisque ce problème peut être vécu dans des familles provenant de tous les milieux. Il est donc possible que, pour quelque raison que ce soit, les parents ne soient pas en position de transmettre un code de conduite préventif vis-à-vis des drogues, et qu'ils soient incapables de maintenir ouverts les canaux de communication entre eux et leurs enfants. Il devient alors utile que les autres adultes de la famille interviennent. Or, les grands-parents peuvent très bien être ces personnes ressources. Leur relation avec leurs petits-enfants se manifeste presque uniquement sur la base de la tendresse. L'absence d'un rôle d'autorité leur permet de maintenir une distance avantageuse, dans le but d'établir cette relation chaleureuse dont ils ont le secret. Ainsi, lorsque survient un problème majeur et que les grands-parents sont appelés à jouer une part active dans la recherche de solutions, leur façon de faire, bien que différente de celle des parents, devient complémentaire et est tout aussi salutaire.

La façon dont les grands-parents remplissent leur rôle dépend de divers facteurs d'ordre personnel: leur état de santé physique et mentale, leurs ressources financières, la distance géographique, leur travail, leur personnalité, les buts qu'ils envisagent de réaliser au cours de leur retraite, leur histoire affective et même, dans certains cas, les obligations qu'ils ont à l'endroit de leurs propres parents en perte d'autonomie. Aujourd'hui plus que jamais, les aînés vivent de l'incertitude quant à leur rôle dans la famille et dans la société, souvent ils se sentent confus quant à la manière d'être grands-parents dans un monde différent de celui qu'ils ont connu.

La pertinence de l'implication des grands-parents lorsqu'un de leurs petits-enfants abuse de drogue

Certains enfants peuvent évoluer dans un monde propice à leur faire subir un traumatisme qui peut avoir une incidence négative pour eux. Il est possible qu'un grand nombre de jeunes qui abusent de drogues se retrouvent dans cette catégorie.

Mais s'ils peuvent croiser sur leur chemin quelqu'un qui s'intéresse à eux, qui leur permet de trouver au plus profond d'eux ce qu'ils ont de meilleur, alors là, le miracle peut se produire. Tous ceux qui ont souffert, plus qu'il est normalement tolérable, durant leur enfance et leur adolescence et qui s'en sont sortis, ont rencontré de quelque façon que ce soit, une main tendue. Les grands-parents, dans un grand nombre de cas, ont toutes les qualités requises pour offrir cette main généreuse. Non seulement ils peuvent être d'un grand secours pour leurs petits-enfants, mais les grands-parents ont l'occasion de continuer à développer les qualités qui favorisent l'amélioration de leur propre maturité. Ces grands-parents auront l'occasion de retrouver, ou même de découvrir pour plusieurs, les joies de l'aide gratuite et la fierté de participer à l'éducation de leur descendance. Dans la presque totalité des cas, être grand-père ou grand-mère favorise l'émergence de forces intérieures personnelles, souvent méconnues d'eux, qui les amènent à combler les besoins d'accomplissement personnel propres à chaque être humain.

Influence de la famille

Dans *Besoin, défis et aspirations des adolescents*, (Duclos 1995) les auteurs mentionnent que « l'entourage familial (les parents, les grands-parents, les frères et les sœurs) a encore une influence déterminante sur les conduites et sur les choix personnels et professionnels de l'adolescent » (page 144). Pour les grands-parents, il importe de ne pas minimiser cette vérité. Contrairement à ce que nous sommes portés à croire, l'écart n'est pas si grand entre les valeurs transmises par la famille et les comportements des adolescents. Même si cela n'y paraît pas à première vue, ceux-ci y adhèrent plus facilement qu'on peut le penser. Nous savons que les valeurs sont transmises par l'exemple. Malgré les bravades, les disputes et les silences qui sèment le doute dans l'esprit des parents, les jeunes s'imprègnent, tout au long de leur enfance et de leur adolescence, du système de valeurs transmis par leur famille. C'est plus tard, lorsque le jeune aura atteint la maturité, que les parents et les grands-parents pourront constater combien leur façon de vivre a influencé leurs enfants.

Pour beaucoup d'adolescents, la relation avec leurs grands-

CENTRES DE SERVICES

BÉCANCOUR (GENTILLY)

(819) 298-2144

PLESSISVILLE

(819) 362-6301 ex. 252

DRUMMONDVILLE

(819) 475-0242

SHAWINIGAN

(819) 536-0004

LA TUQUE

(819) 523-6113

STE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN

(418) 362-2727

LOUISEVILLE

(819) 228-2731

ST-TITE

(418) 365-7555

NICOLET

(819) 293-2031

TROIS-RIVIÈRES (Siège social)

(819) 374-4744

POINTE-DU-LAC (Hébergement)

(819) 377-2441

VICTORIAVILLE

(819) 752-5668

DOMRÉMY MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC

CENTRE DE RÉADAPTATION
TOXICOMANIE / JEU EXCESSIF



Internet : DomremyMCQ@ssss.gouv.qc.ca

parents est privilégiée. En effet, les jeunes semblent avoir relativement peu de conflits avec eux. Ils ont aussi une plus grande facilité à leur parler, puisque le développement de leur identité est acquis, en grande partie, par la confrontation avec leurs parents qui sont, évidemment, une figure d'autorité. Ce qui n'est pas le cas avec les grands-parents. Très souvent, les conflits entre les adolescents et leurs parents proviennent du fait que ces derniers tendent à projeter leurs rêves sur leurs enfants. Ce qui, encore là, est rarement le fait des grands-parents. Ceux-ci peuvent donc plus facilement adopter une attitude de conciliation et de médiation.

Communication entre parents et grands-parents

Lorsque les grands-parents s'entendent bien avec les parents, les petits-enfants voient leur sécurité affective consolidée; cela leur épargne le stress causé par la question de leur loyauté envers leurs parents et grands-parents, même si le style de vie de ces derniers diffère de celui de leurs parents. Bien entendu, l'art d'être grands-parents consiste à se rapprocher le plus possible de cet idéal. Il est démontré que les parents dont les enfants souffrent de handicaps de toutes sortes (l'abus d'alcool et de drogues pourrait être considéré dans cette catégorie) sont habituellement plus susceptibles de s'appuyer sur leurs propres parents lorsqu'ils ont besoin d'aide. Pour ce faire, les parents doivent savoir que leurs aînés ont une perception différente, possiblement même plus réaliste des habilités et des limites de l'adolescent.

Malheureusement, il semble que souvent, lorsqu'il y a des différences importantes entre les parents et les grands-parents sur le plan de la perception des problèmes de l'enfant, ces derniers sont perçus par les parents comme étant peu en mesure d'apporter une aide utile. Cela provient habituellement d'une différence dans le système de valeurs des deux générations, du fait que les grands-parents ne sont pas familiarisés avec les difficultés du jeune ou même d'un manque d'information au sujet du phénomène de l'abus de drogue ou de tout autre problème que peut vivre l'enfant. Il serait donc important pour ceux qui veulent collaborer au rétablissement de leurs petits-enfants ayant des problèmes de toxicomanie et d'abus d'alcool d'établir un bon dialogue avec les parents et d'acquérir plus de connaissances sur le sujet. Cette collaboration est possible dans la mesure où un lien de confiance et d'affection s'est déjà établi entre les grands-parents et les petits-enfants. Si ce n'est pas le cas, il y a fort à parier que l'aide ne sera pas efficace. Bref, à ces conditions, il est possible pour un grand-parent d'aider et de soutenir tout en ne blâmant pas. Ces gens se donneront tout simplement un rôle d'aidant naturel.

Le divorce

Le divorce des parents ne produit pas chez tous les enfants les mêmes réactions. Certains seront capables de s'adapter sans trop de dommages, d'autres par contre, auront plus de difficulté à s'ajuster à la nouvelle réalité. Cela est même tragique pour certains. Il semble que dans la majorité des cas, les effets négatifs chez l'enfant à la suite du divorce des ses parents se feraient plus dramatiquement lors des deux premières années. Par la suite, les jeunes apprendraient à s'ajuster à cette nouvelle condition. Par contre, si les conflits perdurent plus longtemps entre les parents divorcés, le tort fait aux enfants sera alors plus marqué.

Les grands-parents ont eux aussi à s'ajuster à cette situation nouvelle. D'abord en l'acceptant et, si possible, en maintenant

des liens positifs avec le conjoint ou la conjointe de leur enfant. Ils pourraient également avoir à soutenir leurs petits-enfants dans ces moments difficiles. Pour certains jeunes, le recours à la drogue peut être une forme de comportement envisageable soit pour fuir, soit pour oublier ou pour exprimer une certaine agressivité. D'autres pourront même se sentir coupables du divorce de leurs parents. Les grands-parents peuvent, dans ces situations, apporter un certain réconfort à leurs petits-enfants. De toute façon, ils sont les plus aptes à perpétuer les liens entre tous les membres de la famille, ce qui permet de maintenir une plus grande sécurité émotionnelle chez leurs petits-enfants.

Les valeurs à transmettre

Les grands-parents ont un rôle privilégié dans la transmission des valeurs. Celles-ci sont issues de la morale et la morale vient du passé, tant du passé récent que du passé éloigné d'ailleurs. Il a fallu des millénaires pour que l'humanité apprenne à vivre sans se détruire complètement, et ce, sans nier la violence qui prend encore beaucoup trop de place sur notre planète. Il fallait une force issue des profondeurs de l'inconscient pour guider nos ancêtres vers les conditions essentielles afin que les sociétés, de plus en plus nombreuses d'ailleurs, acceptent de vivre ensemble, malgré bien des ratés. En fait, il faut à l'être humain une bonne partie de sa vie pour apprendre que ce qui le guide et l'a toujours guidé ne se trouve que dans quelques valeurs fondamentales. Celles-ci ont été transmises de génération en génération. La génération des plus âgés a le devoir de les léguer, à son tour, à ceux qui la suivent, même si, à notre époque particulièrement perturbée, nous nous demandons si cela en vaut la peine. Qui sont les mieux placés pour en débattre, si ce n'est les plus âgés? N'est-ce pas eux qui ont expérimenté la vie, qui en ont joui ou souffert et qui ont assimilé tout ce vécu? Être généreux plutôt qu'égoïste, être respectueux plutôt qu'impoli, se consacrer à la vérité plutôt qu'au mensonge, être pacifique au lieu d'être violent, être juste, courageux, savoir exiger le meilleur de soi dans toutes situations, avoir de la compassion, aider ceux qui sont dans le besoin et avoir la conviction que l'amour n'a qu'une seule fin : l'épanouissement de la personne humaine, soi-même tout autant que ceux que l'on aime. Tout cela tient dans si peu de mots.

Fais ce que je fais!

La base de la transmission des valeurs est d'abord et avant tout l'exemple. Les grands-parents se doivent de vivre ces valeurs fondamentales, pas parfaitement bien sûr, mais de façon à ce que l'adolescent puisse les reconnaître facilement. D'ailleurs, la meilleure manière pour ceux-ci de transmettre une valeur est, en plus de la vivre le plus convenablement possible, de savoir exprimer clairement leur pensée à ce sujet. Il ne faut pas passer par quatre chemins avec les adolescents; ils sont particulièrement sensibles à une communication claire et précise. Or, les valeurs fondamentales s'expriment habituellement en peu de mots. Ainsi, les grands-parents ont à leur communiquer leur affection, sans pour autant leur donner l'impression qu'ils rendent légitimes leurs comportements destructeurs. Comprendre ne veut pas dire cautionner.

Concilier les besoins des uns et des autres.

Les grands-parents peuvent se retrouver dans des situations délicates où ils ont à concilier les besoins de leurs enfants et ceux de leurs petits-enfants. Ils savent qu'ils ne peuvent miner l'autorité des parents sur leurs enfants. Malheureusement, il n'existe pas de livre de recettes que chacun pourrait consulter

selon ses besoins. La négociation entre les parents et les grands-parents est une des conditions essentielles pour clarifier les rôles de chacun. Bien entendu, tout le monde devra mettre un peu d'eau dans son vin, c'est le prix de la négociation. Il est important pour les grands-parents de ne pas céder sur certaines valeurs humanistes, morales et spirituelles de base essentielles à une bonne éducation.

Il est très difficile d'avoir une relation de qualité avec ses petits-enfants lorsqu'il y a conflit entre les parents et les grands-parents. Dans certains cas, malgré les différents, les adolescents peuvent entretenir des liens chaleureux avec leurs grands-parents. Mais dans bien d'autres cas, les parents interdisent, directement ou indirectement à leurs enfants de communiquer avec les grands-parents. Dans cette circonstance, il est préférable de ne pas insister davantage puisqu'il y a risque que l'enfant se sente déchiré entre sa loyauté envers ses parents et ses grands-parents. Ce serait alors une cause de perturbation de plus pour lui. N'oublions pas que les parents ont la responsabilité première de l'éducation de leurs enfants. Le mieux, dans la mesure du possible, est d'essayer de rétablir une forme d'entente qui rendra les relations familiales plus tolérables.

Savoir aider

Malheureusement, ce ne sont pas tous les grands-parents qui peuvent apporter une aide efficace à leurs petits-enfants. Certains peuvent se retrouver dans des situations qui les empêchent d'agir. C'est le cas des personnes malades, des aînés trop âgés, de certaines personnes qui vivent en foyer d'accueil ou encore de celles qui demeurent loin de leurs enfants. Les personnes dépendantes de l'alcool ou des médicaments sont sûrement les moins aptes à aider, à moins d'avoir réussi à s'en sortir et maintenir une sobriété bien assumée. Il y a celles pour qui il est difficile de situer les limites de leur implication, par exemple en tentant de prendre la place ou le rôle des parents auprès de leurs petits-enfants.

L'abus de pouvoir de la part des grands-parents sur leurs petits-enfants peut être extrêmement nuisible et saper le travail des parents. Il y a les grands-parents « gâteaux » qui donnent sans discernement et qui approuvent toutes les actions du jeune sans distinction; ceux qui ont des préjugés marqués contre les personnes, surtout les jeunes qui se droguent; ceux qui sont intolérants, qui ont tendance à critiquer, à se plaindre, en somme, qui ont une attitude pessimiste ou négative envers la vie; ceux qui ont de la difficulté à s'adapter aux besoins des autres ou qui sont malhabiles à communiquer leurs émotions. Il existe des personnes qui sont tellement touchées émotionnellement par le problème de consommation d'un de leurs petits-enfants qu'elles deviennent incapables d'être à l'écoute de celui-ci. Elles ne songent qu'à soulager leurs propres angoisses en sermonnant le jeune. En intervenant de façon maladroite, ces personnes risquent de court-circuiter l'intervention des parents, des professeurs ou des intervenants. Elles pourraient même, à la limite, être une menace au rétablissement du jeune.

À l'occasion, ce seront les circonstances qui pousseront les grands-parents à s'impliquer : un état de crise par exemple. L'enfant peut se retrouver devant la justice ou encore une dispute familiale dégénère en un conflit incontrôlable. Ce pourrait aussi être les parents qui consultent les grands-parents pour demander de l'aide face au problème complexe que vit leur enfant, surtout s'ils ont gardé une relation de confiance avec ceux-ci. Ce pourrait même être l'enfant qui en discute avec ses grands-parents si encore là, un lien de confiance et d'affection s'était déjà établi entre eux.

Avoir une influence positive

Un grand-père ou une grand-mère, par son attitude envers ses petits-enfants, contribue au développement de l'estime de soi, à l'émergence, chez cet enfant, d'un système de valeurs centré sur l'honnêteté envers soi et les autres, mais surtout à sa capacité à faire appel à toutes ses ressources personnelles nécessaires pour qu'il puisse s'en sortir avec le moins de dommages possibles. Cette influence positive se manifeste surtout par la façon dont les grands-parents vivent et ressentent les événements du quotidien. Voyant leur attitude de sérénité face à la vie, le jeune aura la possibilité d'acquiescer tout naturellement une manière d'être par le processus d'identification propre à l'adolescence.

Malheureusement dans certains cas, il se peut que l'enfant choisisse de ne pas saisir la main tendue; il aura alors, s'il veut s'en sortir, à faire les efforts nécessaires ultérieurement. Mais encore là, beaucoup plus tard, subtilement, cet enseignement, qui ne semblait pas être compris, pourrait avoir une influence déterminante. Dans tous les cas, les grands-parents peuvent être assurés que leur intervention même minime, sera bénéfique si ce n'est maintenant, assurément plus tard. Il est possible qu'ils ne voient pas les résultats de leur intervention, puisque celle-ci est une semence qui germe lentement et dont les effets ne se manifestent qu'après une maturation lente.

Se sentir prêt à s'impliquer

Les grands-parents qui envisagent la possibilité d'aider un de leurs petits-enfants qui abuse de drogues ou qui est devenu toxicomane doivent d'abord et avant tout s'assurer qu'ils sont vraiment prêts à s'impliquer. Se sentir obligés de s'engager alors qu'ils sont incertains peut être plus néfaste que salutaire; de là l'importance de connaître leurs propres capacités et leurs motivations avant de s'engager. De plus, le fait d'avoir des préjugés en ce qui concerne ce genre de problèmes peut être un handicap pour ceux qui veulent s'impliquer. Pire, croire qu'ils pourraient être les premiers responsables de cette surconsommation, ou encore que la réhabilitation du jeune ne dépend que de leur intervention et éprouver un sentiment de culpabilité si les résultats n'étaient pas concluants, pourraient avoir une influence néfaste sur leurs agissements envers le jeune. Les grands-parents doivent être en mesure de faire le point sur ces questions. S'ils ont ce genre de préjugés ou de sentiment de culpabilité, il importe alors de savoir s'ils peuvent les dépasser.

En plus de leur motivation, ils doivent également faire le point sur leurs propres limites. Ils ont à définir ce qu'ils peuvent accepter ou non de la part du jeune afin de ne pas mettre en danger leur intégrité personnelle. Ils peuvent consulter un professionnel du domaine de l'alcoolisme et de la toxicomanie s'ils veulent se faire aider dans cette démarche. Tous les centres de réadaptation au Québec offrent des services à l'entourage de ceux qui ont des problèmes avec les drogues. Si le jeune se rend au-delà des limites que les grands-parents s'étaient fixées, il y a lieu alors de se désengager. La communication n'est pas complètement rompue bien sûr, mais les grands-parents ont le droit de ne plus discuter de ce sujet afin de ne pas mettre en péril leur propre équilibre émotionnel.

Conclusion

Intervenir auprès des petits-enfants ne signifie pas s'attaquer à tout le problème d'abus de drogues, à tous les trafiquants ou à toutes les causes à l'origine de ce mal. Cela signifie simplement être à leur écoute, leur faire découvrir une autre façon de voir la vie. En somme leur permettre de découvrir le meilleur

d'eux-mêmes. La consommation excessive de drogues ou d'alcool constitue une entrave à son développement. Alors, une démarche de la part des grands-parents, même minime, ne peut qu'être bienfaisante. Ce geste d'affection fait partie de leur rétablissement. S'en convaincre est le premier pas à franchir.

Ernest Hamelin

Cet article est extrait du livre : *Les grands-parents, les adolescents et la drogue*, écrit par Ernest Hamelin et publié par Les éditions Québecor en 2003.

RÉFÉRENCES

- Brisson, P. (sous la direction). *L'usage des drogues et la toxicomanie*, tome 1, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, 1988.
- Cyrulnik, B. *Les Vilains petits canards*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2001.
- Duclos, G., D. Laporte et J. Ross. *Besoins, défis et aspirations des adolescents; vivre en harmonie avec les jeunes de 12 à 20 ans*, Les éditions Héritage inc. 1995.
- Hamelin, E. *Intervention auprès de parents d'adolescents surconsommateurs de drogue*, Info-toxico-04, vol. 7 No 1, avril 1995.
- Kornhauber, A et Kenneth Woodward. *Grands-Parents/petits-enfants*, le lien vital, Paris, éditions Robert Laffont, 1988
- Nadeau, L. et C. Biron. *Pour une meilleure compréhension de la toxicomanie*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1998.

Les qualités requises pour pouvoir aider un jeune qui abuse de drogue

- Accepter le jeune tel qu'il est sans accepter les actes répréhensibles
- Avoir une communication limpide qui ne porte pas à équivoque
- Posséder un système de valeurs basé sur l'humanisme
- Se départir le plus possible de ses préjugés
- Ne pas court-circuiter l'autorité des parents
- Savoir garder un secret en sachant que cela n'autorise pas les gestes immoraux et que le secret peut être dévoilé s'il y a danger pour le jeune lui-même, une tierce personne ou soi-même
- Savoir écouter
- Ne pas accepter toute forme de chantage
- Être capable de porter un jugement sur les actions sans juger la personne
- Privilégier une bonne conversation plutôt que blâmer
- Reconnaître le caractère individuel de chacun de ses petits-enfants
- Pratiquer la patience
- Ne pas nier la consommation abusive lorsqu'elle est évidente
- Savoir doser l'amour : ni trop, ni trop peu.

INFO-LIVRE

Comment parler des drogues à nos enfants – Guide pratique, Beauchesne, Line (2003), Éditions du Méridien, 110 pages.

Comment parler des drogues à nos enfants présente les éléments qui constituent la base d'une bonne prévention et aide les parents à mieux comprendre le contexte dans lequel les drogues sont consommées de nos jours. Pour aborder sagement la question des drogues et réagir adéquatement aux questions des enfants ou à leurs comportements, les parents sont parfois piégés par certains stéréotypes. Ce guide les passe aussi en revue et clarifie la pertinence de leur contenu. Ce guide pratique, qui répond aux questions des parents et des enfants, insiste sur le fait qu'en matière de drogues, il faut privilégier un projet éducatif, basé sur l'apprentissage du choix, plutôt que l'utilisation de la dissuasion (par le spectaculaire ou par un discours simpliste). Il s'agit d'amener l'enfant à faire des choix qui le rendront acteur, responsable de son bien-être. Ce guide pratique se révélera également fort utile aux enseignants, de même qu'aux intervenants en toxicomanie oeuvrant dans le domaine de la prévention.

AU BABILLARD

- ◆ **www.domremymcq.ca** : le nouveau site WEB de Domrémy MCQ. Il a été conçu pour être convivial et facilement accessible à la population et aux collaborateurs. Information sur nos services, nouvelles et publications (*tous nos Info-Toxico s'y retrouvent*). Faites une petite visite et acheminez-nous vos commentaires.
- ◆ **Désintoxication** : il y a un peu plus d'une année, nous avons fait des aménagements à nos services avec hébergement de Pointe-du-Lac. Nous donnons une place plus importante à la désintoxication (*risques élevés de sevrage mais ne nécessitant pas des soins hospitaliers avec surveillance médicale constante*). Ceci a entraîné des modifications importantes à nos services puisque nous accueillons maintenant environ 125 personnes de plus après une année (*425 par rapport à 300*). La durée de séjour est plus courte et cette formule répond aux besoins d'une clientèle très démunie et dont l'état de santé physique est plus détérioré.
- ◆ **Réforme et mise sur pied de réseaux locaux d'organisation de services et d'instances locales** : la réforme en cours constitue une belle opportunité pour rappeler l'importance d'un réel continuum de services intégrés en alcoolisme-toxicomanie/jeu excessif au sein de chacun des territoires des régions Mauricie et Centre-du-Québec. Comme établissement régional, Domrémy MCQ doit convenir d'ententes avec les nouvelles instances locales pour rendre accessibles des services et son expertise. Au-delà de ces ententes, les instances et le réseau territorial ont la responsabilité d'assumer une gamme de services s'étendant de la promotion-prévention à la réinsertion sociale. Le financement révisé par programme constitue aussi un enjeu important de cette réforme; à noter que la toxicomanie et le jeu se retrouvent maintenant englobés par le programme « *dépendance* » tel que récemment défini par le MSSS. Souhaitons que la réforme actuelle aura comme toile de fonds le « *Plan d'action national en toxicomanie* » tant attendu mais encore à l'état de projet.
- ◆ **Journée des partenaires « Méthadone »** : la rencontre annuelle se tiendra **vendredi le 23 avril (8 h 30 à 12 h)** à l'Hôtel du Roy (3600, boul. Royal, Trois-Rivières). Médecins, pharmaciens, infirmières, intervenants psychosociaux, organismes communautaires sont invités à partager, échanger, parfaire leurs connaissances. Au menu des capsules d'information : « *Le sevrage à la méthadone est-ce possible* » par Jean-Marc Pépin md « *Réduction des méfaits, traitement de substitution : à l'impossible nul n'est tenu* » par M^{me} Isabelle Paquin coordonnatrice au C.R.A.N. à Montréal.
- ◆ **Journée sur la recherche en toxicomanie** : cette année notre journée des partenaires est consacrée à la Journée de l'équipe de recherche RISQ/CIRASST. La dernière visite de cette équipe dans la région remonte en février 2001. En plus d'une plénière sur la réduction des méfaits, de nombreux sujets seront traités lors d'ateliers toujours sous l'angle de la toxicomanie : l'alcool au volant – les jeunes – la négligence parentale – la santé mentale – les personnes sous contraintes judiciaires – les femmes victimes d'inceste – le traitement à la méthadone. Nous vous attendons nombreux le jeudi 6 mai 2004 à l'Auberge des Gouverneurs de Shawinigan (**Pour info** : Isabelle Jean 819-374-9097 poste 126 **Télécopieur** (819) 374-4502 **Courriel** : isabelle_jean@ssss.gouv.qc.ca)